

Racisme et intolérance sous haute surveillance

Michèle Leroux

Quand l'Association des «Blancs» de la Côte-Nord fait sa cabale contre les projets d'ententes avec les peuples autochtones, quand l'après-11 septembre entraîne le renforcement des frontières et des mesures d'expulsion ou que les programmes d'équité en emploi sont remis en question, on sait qu'il n'est pas encore temps de stopper la veille contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance. Au contraire, la conjoncture

sent aux problématiques de l'immigration, de la diversité culturelle, de la nation, du transnationalisme et de la citoyenneté, tant sur le plan théorique que dans l'expression de leurs formes concrètes. «Le racisme et les discriminations sont des phénomènes complexes, souvent difficiles à cerner et sur lesquels on dispose de relativement peu de données objectives et fiables, explique la directrice de l'Observatoire et du CRIEC, la professeure du Département de sociologie, Micheline Labelle. Une meilleure

«L'événement du 11 septembre 2001 a créé un nouveau climat géopolitique qui favorise les mouvements d'extrême droite anti-étrangers, anti-demandeurs d'asile et anti-minorités.»

internationale et les diverses situations nationales et locales ont même amené les chercheurs du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC) à mettre sur pied l'*Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, dont le lancement aura lieu le 19 mars prochain, dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme.

Pour l'initiateur du projet, le sociologue Jean-Claude Icart, chercheur associé au CRIEC, l'Observatoire s'inscrit dans la foulée de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance qui s'est tenue sous l'égide de l'ONU à Durban (Afrique du sud) en 2001. «Cette Conférence conjuguée à l'impact des actes terroristes a débouché sur un constat des chercheurs et de la vingtaine de partenaires du CRIEC quant à la nécessité de mettre sur pied une instance pour effectuer un suivi plus systématique du dossier.»

Depuis plusieurs années, les chercheurs de l'UQAM, de l'Université Concordia et de l'Université Carleton regroupés dans le CRIEC s'intéres-

sent à ces réalités s'impose, afin d'être en mesure d'alerter les institutions et les organismes, de leur suggérer des pistes de solutions et de les inciter à prendre des mesures concrètes.»

En 2000, on estimait à 175 millions le nombre de personnes vivant hors de leur pays de naissance, dont près de 159 millions migrants internationaux; environ 16 millions sont des réfugiés, en fuite, ayant de bonnes raisons de craindre des persécutions, et 900 000 sont des demandeurs d'asile, explique la directrice du CRIEC.

«L'événement du 11 septembre 2001 a créé un nouveau climat géopolitique qui favorise les mouvements d'extrême droite anti-étrangers, anti-demandeurs d'asile et anti-minorités, soutient Mme Labelle. On observe un durcissement et une plus grande concertation interétatique sur le thème de l'insécurité, de même qu'un recul des droits de la personne, comme l'a constaté Amnesty internationale. Il nous apparaît crucial de faire le point sur ces nouvelles tendances et d'examiner,



Photo : Michel Giroux

Dans l'ordre habituel, le politologue Pierre-Paul St-Onge, coordonnateur du CRIEC, la directrice de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations et professeure du Département de sociologie, Mme Micheline Labelle, et le sociologue et chercheur associé au CRIEC, M. Jean-Claude Icart.

dans une perspective comparée et de relations internationales, les nouvelles législations sur l'immigration et la lutte contre le terrorisme, qui risquent de stigmatiser et de criminaliser des minorités», ajoute-t-elle.

L'Observatoire se propose de faire l'analyse des causes et mécanismes à l'œuvre dans les phénomènes entourant le racisme et la discrimination, en s'attardant plus précisément à leur dimension transnationale. L'observation critique de leur ampleur, de leur caractère systémique et de leur évolution, de même que l'évaluation de l'impact des politiques visant à les

contrer se retrouvent également sur la table de travail. Il s'agira notamment d'élaborer des indicateurs sur les phénomènes étudiés, d'intégrer les connaissances des partenaires et des chercheurs spécialisés, de développer une expertise de calibre international sur le racisme et les discriminations multiples et de diffuser les connaissances auprès de différents publics, en s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information. Le développement d'une banque de données électronique, la mise en réseaux des chercheurs du Québec, du Canada, des Amériques et de l'Europe

et la diffusion et le transfert des connaissances acquises figurent également au programme.

L'organisme réunit des partenaires gouvernementaux, para-gouvernementaux et issus de la société civile (voir encadré en bas de page). Quant à l'équipe de recherche, elle est composée de 14 experts universitaires reconnus, provenant du Québec, du Canada, de la France et des États-Unis et oeuvrant dans diverses disciplines. Outre Mme Labelle et M. Icart, on y retrouve les professeurs et chercheurs Micheline De Sève et Thierry Hentsch (science politique), Lucie Lamarche (sciences juridiques), Georges Leroux (philosophie), Sami Aoun (Sherbrooke), François Rocher (Carleton), Daniel Salée (Concordia), et, de l'étranger, Jacques Chevallier, Riva Kastoryano, Danièle Lochak et Claude-Valentin Marie (Paris), Michel Laguerre (University of California) et Michèle Lamont (Princeton University) ●

LES PARTENAIRES DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL SUR LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS

- le Conseil des relations interculturelles (CRI)
- la Commission canadienne pour l'UNESCO
- le Grand Conseil des Cris
- la Table de concertation des organismes au service des réfugiés et des personnes immigrantes (TCRI), section québécoise du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)
- la Ligue des droits et libertés
- le Centre local de services sociaux et communautaires de Côte-des-Neiges